

Grézieu-la-Varenne, le 9 octobre 2023

A l'attention des délégués titulaires du SAGYRC

Objet : Convocation du Conseil Syndical du SAGYRC

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la prochaine réunion du Conseil Syndical du SAGYRC aura lieu :

Le lundi 16 octobre 2023 à 19h30

Salle du Conseil communautaire, salle des Vallons, CCVL, 27 chemin du Stade
69670 VAUGNERAY

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 10/07/2023.

Points donnant lieu à délibération :

- 1) Attribution d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de prestations d'aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle ayant pour cadre la mise en œuvre du plan de gestion des boisements, du lit et des berges du bassin versant de l'Yzeron (Affaires générales)
- 2) Signature d'un protocole d'accord avec M. Marchand, propriétaire au droit des travaux de protection réalisés à Tassin la Demi-Lune, secteur du Grand Pré (Bloc de compétences n°1 GEMAPI)
- 3) Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) (Affaires générales)
- 4) Instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) et attribution des heures complémentaires majorées (Affaires générales)
- 5) Adhésion au contrat-cadre « titres restaurant et prestations d'action sociale » du cdg69 (Affaires générales)

Je me permets de vous rappeler que le Conseil ne peut se réunir valablement que si le nombre des présents atteint le quorum. **En cas d'empêchement, vous devez solliciter un délégué suppléant de votre collectivité pour siéger à votre place.**

Points ne donnant pas lieu à délibération :

A. Communication des délibérations du Bureau Syndical

Néant.

B. Communication des décisions du Président

Décision n° 2023/07 du 21 juillet 2023 relative à la signature d'un nouveau contrat d'occupation des locaux avec la commune de Grézieu-la-Varenne pour la période 2023-2026.

Décision n° 2023/08 du 21 juillet 2023 concernant la signature d'une convention, avec la Métropole de Lyon et la commune de Francheville, relative au passage du public sur des chemins de randonnée inscrits dans le plan départemental métropolitain des itinéraires de promenade et de randonnée, traversant des parcelles dont le Sagyrc est propriétaire - Secteur de la Roussille – Section BP n°2 et 180 – Francheville.

Décision n° 2023/09 du 21 juillet 2023 concernant la signature d'une convention, avec la Métropole de Lyon et la commune de Francheville, relative au passage du public sur des sentiers d'interprétation d'un espace naturel sensible, traversant des parcelles dont le Sagyrc est propriétaire - Section BC n°40 et section BP n°2 et 180 - Francheville.

Décision n° 2023/10 du 21 juillet 2023 relative à la signature d'une convention d'autorisation de passage, d'entretien et de balisage, avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Rhône et de la Métropole de Lyon, sur des parcelles dont le Sagyrc est propriétaire - Section BP n°2 et 180 - Francheville.

Décision n° 2023/11 du 1^{er} septembre 2023 relative à la signature de conventions avec des personnes morales ou physiques, publiques ou privées, pour la mise à disposition, à titre gratuit, de récupérateurs d'eau de pluie aux jardins partagés du bassin versant de l'Yzeron.

Décision n° 2023/12 du 29 septembre 2023 relative à la signature, avec la Société RAMPA TP, d'une convention de location de plateformes de chantiers et dépôt provisoire de matériaux inertes, pour une durée de 3 mois, sur des parcelles dont le Sagyrc est propriétaire - Section AI n°352 - Tassin la Demi-Lune.

C. Questions diverses

- Bilan de l'« opération 16 » relative aux aménagements hydrauliques de protection contre les inondations.
- Calendrier des prochains Conseils syndicaux : 19 décembre 2023 et 13 ou 14 février 2024

Veillez recevoir, **Madame, Monsieur**, mes salutations les meilleures.

Jean-Charles KOHLHAAS
Président du SAGYRC



P.J. : 1 dossier de séance